



Le 7 Janvier 2020

# Syndicat départemental FORCE OUVRIERE de la METALLURGIE des YVELINES

Contactez-nous à l'Union Départementale FO des Yvelines à Versailles  
8 A rue de la Ceinture, tél: 01 39 50 15 31, E-mail: udfo78@free.fr

## Mensonge et enfumage

Après un essai d'enfumage, le gouvernement a bien confirmé la mise en place d'un âge de départ à 64 ans à taux plein pour tous dès 2022 avec un système de décote pour ceux qui partiraient avant cet âge, et comble de l'inacceptable, des droits différents pour les générations nées après 1975. Les pensions ne seront plus calculées sur les meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière, ce qui conduira à une baisse du montant des pensions. De plus, rien n'est garanti car la valeur du point pourra évoluer à la baisse par modification de la loi ou valeur de service du point. Avec ce projet, demain, les gouvernements auraient entre les mains tous les leviers leur permettant d'agir sur le niveau des pensions et l'âge de départ à la retraite.

## Aveux du gouvernement par dérogation

Le gouvernement a d'ores et déjà annoncé des dérogations à l'application de sa réforme pour les policiers, douaniers, surveillants pénitentiaires, pompiers, contrôleurs aériens, marins, pilotes de ligne et personnels navigants, chauffeurs routiers, sénateurs. Outre la volonté de division et d'éviter les situations de blocage, c'est bien l'aveu de la part du gouvernement que sa réforme n'est pas si bonne qu'il le prétend.

## Aucun problème de financement des retraites

Il n'y a aucun problème de financement des retraites avec 127 milliards d'€ net dans les caisses de retraite, un fonds de réserve retraite complémentaire de 116 milliards d'€, avec les 24 milliards d'€ disponibles après 2024 dans la caisse de remboursement de la « dette sociale ». En outre, la baisse de 90000 emplois publics et le gel du point d'indice voulu par le gouvernement génèrent un déficit de cotisations de 12,5 milliards d'€ auquel s'ajoute la suppression des exonérations de cotisations patronales à hauteur de 25 milliards d'€ par an. Ce n'est pas le système actuel de retraite qui est défaillant, mais bien les politiques économiques au service de l'intérêt particulier des employeurs au détriment de l'emploi et de l'augmentation des salaires permettant de générer des cotisations sociales.

## Macron au service des entreprises, des fonds de pension et de la finance

L'objectif du projet de réforme des retraites est bien de pousser les salariés qui le pourront vers la retraite par capitalisation comme l'atteste la rencontre entre Macron et le fonds de pension américain "Black Rock" et son PDG Larry Fink, dès le 6 juin dernier. Comme par hasard, la loi Pacte (relative à la croissance et à la transformation des entreprises), votée en 2019, simplifie et renforce les systèmes de retraite par capitalisation. En fusionnant tous les régimes de retraite en un régime unique, le gouvernement veut faire des économies sur le dos des salariés, mettre la main sur le pactole de 312 milliards d'€ des retraites afin d'accentuer la redistribution en faveur des fonds de pensions et de la finance.

De plus, Macron diminue le taux de cotisations de 27 % à 2.8 % des hauts cadres dont le plafond de revenu est ramené à 10000 € par mois tout en leur garantissant une retraite à taux plein financée par les salariés, cadres et non-cadres, dont le revenu est inférieur à ce montant. Cette arnaque va amputer les cotisations retraites de 4,5 milliards d'€ par an jusqu'en 2040, soit 72 milliards d'€ au total dont 43 milliards d'€ d'exonération au profit des grandes entreprises. Encore une fois, le gouvernement Macron est au service des actionnaires des entreprises et tente d'assécher un peu plus la sécurité sociale pour la tuer et tuer son système solidaire de retraites par répartition.

**Nous appelons à partager le plus largement possible ces informations, à discuter dans les entreprises de cette situation inédite en termes de recul social, à participer aux manifestations du 9 Janvier 2020, à maintenir et à amplifier la mobilisation au travers de réunions de services, d'assemblées générales, de débrayages et de grèves reconductibles jusqu'au retrait du projet de retraite par point du gouvernement Macron.**